

12

Extrait de

N O R M A N D I E

Ecologie Economie Art Littérature
Langue Histoire Traditions populaires

Christine Bonneton Editeur

1978

Origine des parlers normands

Les parlers de Normandie ont à peu près la même origine que le français et que la plupart des patois que l'on entend au nord de la Loire. Cependant l'importance relative de tel ou tel peuplement a pu leur donner des traits caractéristiques qui les opposent aux parlers des autres régions, tandis que d'autres traits les apparentent à des patois parlés dans les provinces voisines. Ils viennent donc essentiellement du latin introduit en Gaule à la suite de la conquête de César, latin plus ou moins bien reproduit par les Gaulois, latin qui s'est transformé peu à peu, surtout sous l'influence des différents envahisseurs. On peut penser qu'entre le IV^e et le VI^e siècles, les invasions germaniques ont particulièrement marqué le nord-ouest de la Gaule. Quant aux invasions scandinaves, de la fin du VIII^e au milieu du X^e siècles, elles ont naturellement intéressé surtout les régions côtières, renforçant les tendances linguistiques apportées par les Germains, mais sans bouleverser l'état du langage. L'étude des patois normands d'aujourd'hui montre en effet que le vocabulaire est en grande partie d'origine latine. A côté de traces de mots gaulois, on trouve également

une proportion relativement forte de mots d'origine germanique. Au contraire, les langues scandinaves ont laissé peu de traces dans le vocabulaire. Certes on verra que d'assez nombreux noms de lieux et des noms de personnes ont une origine scandinave ; mais il semble que le langage courant des habitants de la Normandie naissante ait été peu transformé par la langue des Vikings, si ce n'est dans le domaine des choses de la mer (navigation, poissons).

Nous donnerons cependant quelques exemples de mots d'origine scandinave, parce qu'ils représentent l'une des originalités du vocabulaire patoisant de la Normandie. Ainsi en est-il des nombreux produits de *falr* qui avait le sens de 'tube'. Le premier de ces produits est le substantif féminin *fale* qui désigne d'abord la gorge et le jabot d'un oiseau et, par image, le plastron ou le devant d'une chemise. Par extension il désigne la gorge de l'homme aussi bien que celle de l'oiseau ; de là la poitrine (*avoir la fale découverte* : 'avoir la poitrine nue'). De ce sens on peut passer à celui d'*'estomac'*, particulièrement dans l'expression *avoir la fale basse*, équivalent du français

'avoir l'estomac dans les talons'. Parmi les dérivés de *fale*, nous citerons *falu* : 'qui a du jabot', d'où : 'qui fait l'important', d'où : 'orgueilleux' ; *fal-lue* : 'brioche' ; *éfalé* : 'décolleté' ; *s'éfaler* : 'éclater de rire' ; *rouge-fale* : 'rouge-gorge'. Dans un autre ordre d'idées, le *terre* est une corde ou une chaîne avec laquelle on attache une bête dans les prés. Le mot vient du scandinave *tjodr* 'chaîne de pied pour animaux'. *Grade* ou *gradille* est le nom par lequel on désigne souvent, en Normandie, la groseille à grappe. Il est issu de *gaddr-* 'épine'. *Haguer* du petit bois ou des betteraves, c'est les couper en morceaux (du scand. *hagga* 'tailler').

Comme tous les parlers locaux, les patois normands ont conservé, dans leur vocabulaire, un certain nombre de mots que la langue française a

connus au cours de son histoire et que le français moderne a rejetés, généralement parce qu'ils faisaient double emploi. Par exemple le verbe *musser* ou *mucher* qui était connu de l'ancien français avec le sens de 'cacher'.

On a vu, à propos de *fale*, qu'un même mot peut avoir différentes significations selon les endroits. C'est là un facteur de la diversité des parlers. Un autre facteur est la multiplicité des termes qui peuvent désigner un même objet. On en trouvera des exemples dans les noms et surnoms que l'on donne au porc, qui est ici un *vêtu d'saie* (= soie) ou simplement un *vêtu*, là un *moussieu d'saie* ou un *moussieu*, plus loin un *noble*, ailleurs un *guédot* (ce qui signifie 'un rempli'), un *gronneux* (cf. *grogner*), un *quérou* ou un *aver*.

Phonétique des parlers normands

Cependant ce qui différencie encore le plus les parlers normands du français, ce qui les distingue le plus les uns des autres, c'est le phonétisme de ces parlers, c'est-à-dire la forme qu'y prennent les mots et leur prononciation.

Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail de toutes les particularités phonétiques qui font l'individualité de chaque parler local. Nous allons seulement essayer de délimiter les grandes aires dialectales qui intéressent la Normandie. Celle-ci appartient, du moins en partie, à deux grands ensembles dialectaux : le domaine linguistique normano-picard et le domaine linguistique de l'ouest. Pour délimiter sur une carte des aires linguistiques, on trace des isoglosses, c'est-à-dire des lignes qui correspondent aux limites d'extension d'un phénomène linguistique. Il s'agira donc de choisir les grands phénomènes phonétiques qui distinguent le plus nettement les parlers d'une région de ceux des régions voisines. On peut considérer que ces phénomènes vraiment pertinents sont, en Normandie, au nombre de trois.

Les isoglosses ouest-nord-est

En simplifiant les choses, on peut dire que le *c* et le *g* du latin, placés à l'origine devant un *a* en début de syllabe, ont, ou bien conservé leur articulation dure (c'est-à-dire comme le *c* du français *cœur* et le *g* du français *gourde*) ou bien se sont palatalisés pour devenir respectivement *ch* et *j*. Le second traitement est commun aux parlers normands du sud et au français ; le premier est commun au normand du nord et aux parlers picards. C'est pourquoi on donne le nom de « domaine normano-picard » à l'ensemble dialectal caractérisé par ce premier traitement. L'isoglosse qui marque la limite méridionale de ce domaine apparaît sur la première carte. La partie de cette isoglosse qui traverse la Normandie est appelée « ligne Joret », du nom du dialectologue qui en a établi le tracé pour la première fois.

Exemples du phénomène : *cat* (lat. *cattu* : chat), *quemin* (*caminu* : chemin), *vaque* (*vacca* : vache), *fourque* (*furca* : fourche), *gambe* (*gamba* : jambe), *gardin* (*gardine* : jardin). Lorsque, dans un mot latin, un *c*

était placé devant un *e* ou un *i*, ou encore lorsque le groupe — *ti* — se trouvait entre une consonne et une voyelle, ce *c* s'est transformé en *ch* dans les parlers du nord de la Normandie, comme dans les parlers picards, alors qu'il est passé à *s* (écrit *s*, *ss*, *c*, *ç*) dans ceux du sud comme en français. L'isoglosse qui sépare ces deux zones se confond à peu près avec celle qui a été vue au paragraphe précédent (cf. carte n° 1). Exemples du phénomène : *chent* (lat. *centu* : cent), *bachin* (*baccinu* : bassin), *forche* (*fortia* : force), *tracher* qui signifie chercher (*tractiare* : tracer).

Il peut arriver que les deux phénomènes qui viennent d'être décrits apparaissent dans un même mot, comme c'est le cas pour *canchon* (lat. *cantione* : chanson).

L'isoglosse nord — sud-ouest

Lorsque, dans un mot latin, un *e* long ou un *i* bref étaient placés

dans certaines conditions sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas ici, ils ont donné, en plus ancien français, la diphtongue /*ei*/. Mais, tandis que dans les dialectes du centre et de l'est de la France cette diphtongue passait, après plusieurs transformations, à /*wa*/ (écrit *oi*), dans l'ouest elle se simplifiait en *é* ou *è*. C'est ce qui s'est produit dans la plus grande partie de la Normandie, comme on peut le voir sur la deuxième carte.

Exemples du phénomène : *mé* (lat. *me* 'moi'), *père* (*pira* 'poire'), *véture* (*vectura* 'voiture'), *ner* (*nigru* 'noir'), *pésson* (*piscone* 'poisson').

Phénomènes régionaux d'importance secondaire

Un *w* d'origine germanique, ou un *v* dans un mot latin d'introduction tardive, sont devenus *g* (dur) en français, tandis qu'ils ont donné *v* dans la partie de la Normandie si-

tuée, approximativement, au nord de la ligne Joret. Ainsi la germanique *wer-wulf* a-t-il donné *varou* (cf. le franç. *loup-garou*) et le latin *vespa vèpe* ('guêpe').

L'isoglosse de ce phénomène est souvent très proche de la ligne Joret, formant ainsi avec elle ce qu'on appelle un « faisceau d'isoglosses ». Formant faisceau avec l'isoglosse du *e*, une autre isoglosse d'orientation nord — sud-ouest marque la limite à l'ouest de laquelle un *a* devant un *r* est souvent passé à *é* ou *è*. On opposera donc les formes suivantes au français : *cherbon* ou *querbon* ('charbon'), *erguile* ('argile'), *quérué* ('charrue'), *héreng* ('hareng').

A peu de chose près, le faisceau précédent distingue l'ensemble dialectal normand des régions situées à l'est de la province. Une autre isoglosse sépare, approximativement, la Haute-Normandie de la Basse-Normandie. Elle concerne l'action fermante du /*y*/ qui a fait passer un /*e*/ à /*i*/, principalement dans

les finales de l'ancien français -ier, -ié, -iée, devenues /*yi*/ ou /*i*/ en Basse-Normandie.

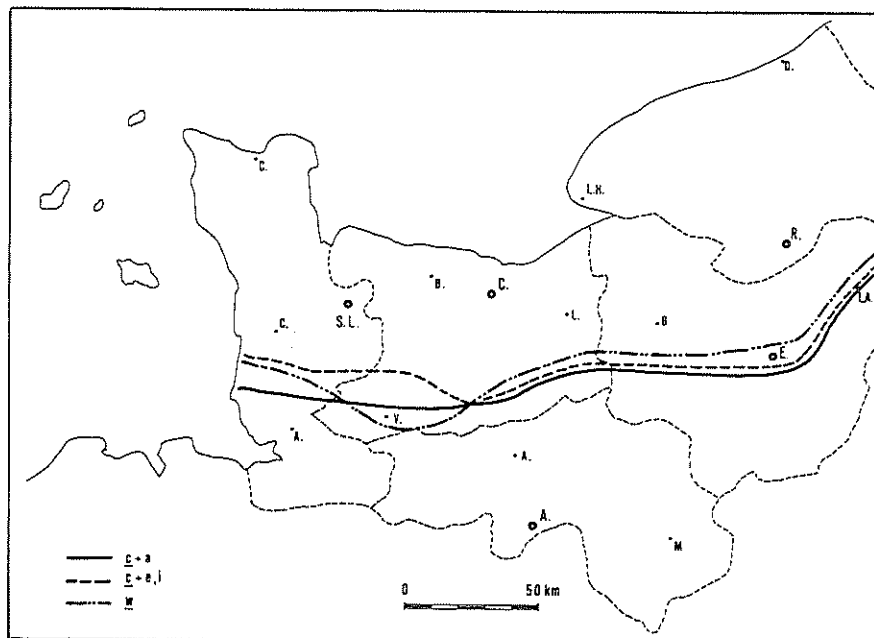
Exemples du phénomène : *mangi* ou *magi* ou *mougi* ('manger', anc. franç. *mangier*), *vergie* ('vergée'), *cachi* ('chasser'), *orilli* ('oreiller').

Phénomènes sporadiques

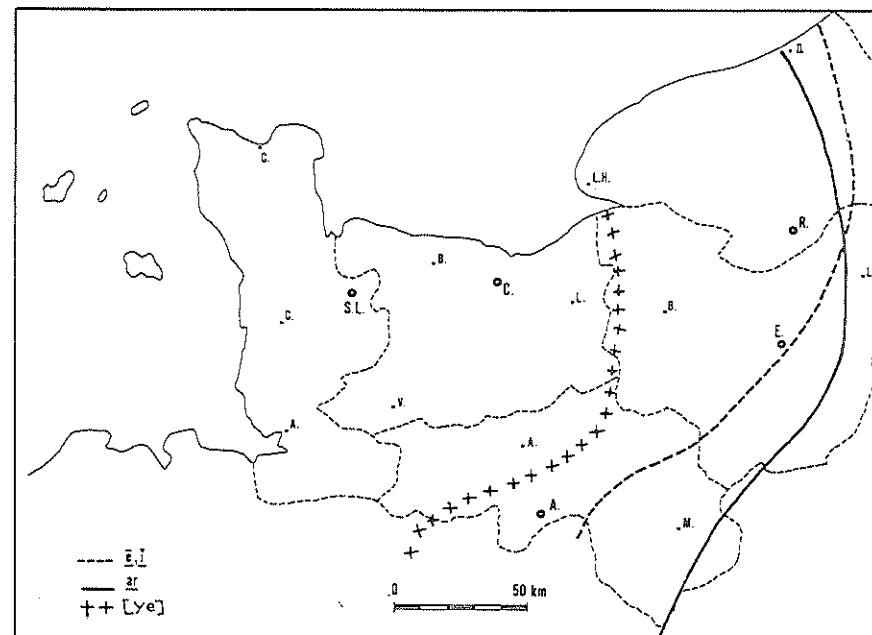
Parmi les nombreux autres phénomènes phonétiques que l'on relève en Normandie, nous en citerons seulement trois qui se rencontrent assez souvent, mais qu'il serait difficile de localiser d'une façon précise sur une carte.

Le *h*, appelé traditionnellement « *h* aspiré », est sporadiquement très fortement expiré. Nous le noterons par *rh*. Ainsi peut-on entendre *rhaie* pour 'haie', *rhéreng* pour 'hareng'. Un ancien *l* mouillé, se trouvant jadis à la finale d'un mot, a souvent perdu sa mouillure. D'où les formes *boutèle* pour 'bouteille', *quevile*

26. Isoglosses Ouest-Nord-Est



27. Isoglosses Nord-Sud-Ouest



pour 'cheville', *aigule* pour 'aiguille'. En fin de syllabe, un *r* a pu tomber devant un *n* ou un *l*. Ainsi le mot corne se présente-t-il généralement sous la forme *cône* et merle sous la forme *mêle*.

On comprendra que les nombreuses combinaisons possibles des différentes caractéristiques phonétiques qui viennent d'être présentées (et des autres, moins importantes, auxquelles

il n'a pas été fait allusion), ajoutées à la diversité lexicale, font qu'il ne peut pas y avoir un parler unique en Normandie. Mais cela n'empêche pas les parlers normands d'appartenir soit à l'ensemble dialectal normand, si l'on considère le faisceau d'isoglosses nord — sud-ouest, soit à l'un des deux sous-ensembles, si l'on considère le faisceau d'isoglosses ouest — nord-est.

Le Français régional de Normandie

Quelle différence ferons-nous entre patois et français régional? Le patois est essentiellement oral et rural; le français régional est presque autant écrit qu'oral, urbain que rural. La différence est peut-être surtout de l'ordre de la conscience linguistique du locuteur. Le patoisant sait qu'il parle patois; celui qui utilise le français régional a le plus souvent conscience de parler français. Mais le français régional a des points communs avec le patois. D'une part il est surtout caractérisé par un certain nombre de termes et par des prononciations reposant les uns et les autres sur un substrat dialectal, d'autre part il est divers. C'est pourquoi il est difficile de décrire ce français régional. Aussi nous contenterons-nous de citer quelques mots couramment entendus dans la bouche de gens qui ignorent totalement le patois et quelques particularités de prononciation pertinentes.

Vocabulaire

Exemples de substantifs pouvant être considérés comme appartenant au français régional de Normandie (ce qui ne signifie pas qu'ils soient nécessairement inconnus ailleurs) :

carre s.f. 'coin', 'angle' *chasse* s.f. 'petit chemin' *faisance-valoir* s.f. 'exploitation agricole' *pétoche* s.f. 'mauvaise lampe' *carte* s.f. 'cartable' *élingue* s.f. 'lance-pierre' *truble* s.m. 'bêche'

Exemples d'adjectifs :

achocre 'maladroit' *goûtu* 'qui a du goût' *mucre* 'moisi' *amitiéux* 'amical' *manant* 'malheureux' *niolle* 'sotte'

Exemples de verbes :

barrer (une porte) 'fermer à clef' *éluger* 'ennuyer' *rocailler* 'pêche dans les rochers à marée basse' *éga luer* 'éblouir' *locher* 'remuer'

Prononciations

Sans nous arrêter au fait que certaines régions de Normandie ont tendance à ouvrir les voyelles, d'autres à les fermer, d'autres à rouler les *r* nous nous arrêterons seulement sur deux particularités qui concernent des oppositions morphologiques et lexicales.

En effet beaucoup de Normands de souche font encore aujourd'hui une différence entre la prononciation d'un mot singulier et celle de son pluriel d'une part, entre la prononciation d'un masculin et d'un féminin

nin d'autre part, lorsque ce mot se termine à l'oral par une voyelle. Ainsi opposera-t-on d'une part *chat* et *chats*, *curé* et *curés*, *ami* et *amis*, *sabot* et *sabots*, *élu* et *élus*, *mou* et *mous*, *lieu* et *lieux*, *vent* et *vents*, *jardin* et *jardins*, *bon* et *bons*, *brun* et *bruns*, d'autre part *aimé* et *aimée*, *joli* et *jolie*, *ému* et *émue*.

Une grande particularité possible du français régional de Normandie réside dans l'existence de deux *a* nasalisés, alors que le français standard

n'en connaît qu'un. Cette opposition correspond à peu près à l'opposition de graphie que présente le français entre *an* et *en*. L'existence de ces deux voyelles permet de distinguer, dans la prononciation, des mots qui, en français standard, sont parfaitement homophones, comme, par exemple, *avant* et *avent*, *levant* et *le vent*, *tante* et *tente*, *sang* et *cent*, *présidant* et *président*, *quand* et *Caen*.

Anthroponymes de Normandie

A première vue les anthroponymes ou noms de personnes de Normandie ne présentent rien de particulier. Et il est certain qu'un bon nombre d'entre eux pourraient se rencontrer dans n'importe quelle région de France. Il y en a d'autres cependant qui présentent telle ou telle caractéristique dont la réunion donne à l'anthroponymie normande une certaine individualité. Ces caractéristiques sont les unes d'ordre syntaxique, les secondes d'ordre lexical, les dernières d'ordre phonétique.

Anthroponymes à article initial

Il n'y a bien sûr pas qu'en Normandie que l'on trouve des anthroponymes formés d'un article défini (*le*, *la*) suivi d'un substantif, d'un adjectif ou d'un participe passé. Mais la proportion des noms de personnes ainsi construits est beaucoup plus forte dans les cinq départements normands que dans l'ensemble de la France. Des statistiques portant sur près de cinquante mille noms font apparaître les résultats suivants : le pourcentage des anthroponymes à article initial dépasse 9 % dans

l'Eure, atteint presque 10 % dans l'Orne, est aux environs de 13 % en Seine-Maritime, de 15 % dans le Calvados et de 17 % dans la Manche, avec une nette différence entre le sud de ce département et le nord où le pourcentage atteint 25 % dans certains cantons. Quant au pourcentage de ces anthroponymes dans l'ensemble de la France, il est difficile à établir. Mais des statistiques portant sur plusieurs départements du centre de la France font apparaître un pourcentage allant de 4 à 5 %, soit moitié moindre que dans les régions situées au sud de la ligne Joret (cf. 1^{re} carte) et cinq à six fois plus petit que dans le nord de la Manche.

Anthroponymes d'origine scandinave

Si l'on consulte l'ouvrage de J. Adigard des Gautries : *Les noms de personnes scandinaves en Normandie de 911 à 1066*, on trouvera un certain nombre d'anthroponymes qui sont encore portés de nos jours : *Asketill* a donné *Anquetil*, *Asmundr* *Osmont* et *Omont*, *Asulfr* a donné *Ozouf*, *Thorgisl* a donné *Turgis*,

Thorkeitill Turquetil. Dans ces deux derniers, on constate la présence du nom du dieu Thor, que l'on retrouve aujourd'hui, associé à un nom commun scandinave, dans *Tostain* ou *Toutain* (deuxième élément : *steinn* 'pierre') et dans *Thouroude* ou *Troude* (deuxième élément : *vald* 'puissance').

Nous citerons également, parmi d'autres, deux mots scandinaves qui survivent essentiellement dans des toponymes, mais qui ont servi aussi à désigner des personnes. Ce sont les substantifs *toft* 'maison' et *lundr* 'bois', que nous retrouvons dans *Letot* et *Lalonde*.

Anthroponymes à caractère phonétique dialectal

La troisième catégorie d'anthroponymes sur laquelle nous nous arrêtons est celle dont les caractéristiques sont les plus facilement repérables, d'autant qu'il existe généralement un anthroponyme de forme française correspondant à l'anthroponyme de forme dialectale. Pour en donner des exemples, nous suivrons l'ordre

adopté dans l'étude phonétique. Evolution normano-picarde de *c* + *a* et de *g* + *a* (donc ces noms peuvent être aussi bien picards que normands) : *Campion* (= *Champion*), *Castel*, *Cauvin*, *Fiquet*, *Lecaplain*, *Queval*, *Gambier* (= *Jambier*), *Legardinier*.

Evolution de *c* + *e/i* et *ti* : *Douchin* (= *Doucin*), *Lebarbenchon* (= le *Brabançon*), *Mouchel* (= *Monceau*), *Rachine*.

Evolution d'un *e* long ou d'un *i* bref latins : *Anfray* (= *Onfroy*), *Duquesney* (= *Duchesnoy*), *Lerai*.

Evolution du *w* germanique : *Vaudin* (= *Gaudin*), *Vautier*, *Vibet*, *Villaume*, *Vimard*.

Fermeture de *a* devant *r* : *Cherbonnel* (= *Charbonnel*), *Leherpeur*, *Lequertier* (= *Le charretier*).

Action fermante d'un /y/ : *Croisy* (= *Croisier*), *Lebarilly*, *Lévilly* (= *L'éveillé*).

Chute du *r* devant *n* ou *l* : *Bênard* (= *Bernard*), *Chasles*, *Lemesle*.

Certains de ces anthroponymes peuvent se rencontrer dans tout l'ouest de la France, selon l'extension territoriale du phénomène qui les concerne.

Toponymes de Normandie

Comme on l'a fait pour les anthroponymes, on ne s'arrêtera ici que sur les noms de lieux ou toponymes qui peuvent donner à la Normandie une certaine originalité dans l'ensemble toponymique français.

Toponymes en ville

On peut être frappé par le grand nombre de noms de lieux terminés par *-ville* que l'on voit sur une carte de Normandie. Certes toute la France connaît cette formation, mais nulle part elle n'atteint une proportion comparable. En Seine-Maritime en effet, le pourcentage des toponymes en *-ville* dépasse 30 % de l'ensemble des noms de communes, avec une concentration particulière dans l'ouest du Pays de Caux. Dans la Manche, ce pourcentage est de 23 %, mais avec une très grande différence entre le nord et le sud. Plusieurs cantons du nord du département dépassent les 80 %. Dans l'Eure, le pourcentage est encore de 17 %, dans le Calvados de 14 %. Dans la plupart des cas, les toponymes de ce type ont pour premier

élément un anthroponyme scandinave. Cela vient du fait que les agglomérations concernées ont été créées ou rebaptisées au moment de l'implantation des Vikings. Le mot *ville* désignant alors un domaine, le composé *x* + *ville* signifiait « le domaine de *x* ».

Parmi les noms de personnes scandinaves qui entrent dans cette formation, les uns sont des anthroponymes théophores (faisant allusion à un dieu), les autres sont simples. Les divinités scandinaves étaient des « Ases » et, parmi elles, Thor était le dieu de l'air, des saisons et des orages. Nous retrouverons souvent ces termes à la base de nos toponymes : *Asketell* a produit *Ancteville* et *Anctoville* (M) (1), *Ancretiévillie* et *Ancretteville* (S.-M) (2) ; *Asmundr* a produit *Omonville* (M et S.-M) ; *Thorfrød* a produit *Touffrainville* et *Touffranville* (S.-M) ; *Thorolf* a produit *Trouville* (S.-M et C) (3). Pour les anthroponymes simples, on peut citer : *Bjorn* : *Besneville* (M) et *Bierville* (S.-M) ; *Fredi* : *Fresville* (M et Fréville S.-M) ; *Hrolf* : *Rauville* (M) et *Rouville* (S.-M.) ; *Val-* : *Vauville* (M) et *Veauville* (S.-M.).

Toponymes d'origine scandinave

Nous désignons ainsi les toponymes dont l'élément essentiel est un nom commun scandinave. Comme il s'agit le plus souvent de composés, l'autre élément est soit un autre nom ou un adjectif, soit un anthroponyme. Cet autre élément est généralement d'origine scandinave lui aussi.

On peut considérer comme scandinaves les appellatifs suivants, qui ont été assez productifs :

Bekkr 'ruisseau' a donné *Bolbec* (S.-M.) de *bol* 'ferme', *Bricquebec* (M) de *brekka* 'colline'.

Bu 'ferme' a donné *Carquebut* (M) de *kirkja* 'église' et *Tournebu* (S.-M.) de *thorn* 'épine'.

Haugr 'hauteur' a donné des toponymes simples : *Les Hogues* (E), *La Hougue* (M), *La Hoguette* (C).

Lundr 'bois' a donné *Bouquelon* (E) (4) de *boeki* 'hêtre', *Ecaquelon* (E) de *skala* 'plateau', *Etalondes* (S.-M.) de *steinn* 'pierre'.

Mara 'mare' a donné *Cambremer* (C) de *kambe* 'dos de terrain', *Roumare* (S.-M.) et *Vaudrimare* (E) dont le premier élément est un nom d'homme.

Torp 'village' a donné *Torps* (C) et *Le Torpt* (E) ainsi que *Cametours* (M) de *kamp* 'combat' et *Clitourps* (M) de *klif* 'rocher'.

Thveit 'pièce de terre' a donné *Le Thuit* (E) et *Bracquetuit* (S.-M.) de *brâk* 'friche'.

Toft 'maison' a donné *Bouquetot* (E) de *boeki* 'hêtre', *Criquetot* (S.-M.) de *krikr* 'courbe', et encore beaucoup d'autres.

Toponymes à caractère phonétique dialectal

Nous pouvons constater enfin, à propos des toponymes normands, ce qui a déjà été remarqué à propos des anthroponymes. C'est qu'un certain nombre d'entre eux présentent

plusieurs des particularités phonétiques qui ont été étudiées dans la description des parlers locaux de Normandie. Ce sont surtout les phénomènes intéressés par le faisceau d'isoglosses ouest — nord-est qui se manifestent ici. Aussi allons-nous proposer quelques formes normandes, choisies parce qu'elles ont un correspondant non dialectal, que l'on peut d'ailleurs rencontrer en Normandie, mais au sud de la ligne Joret.

Evolution de *c* + *a* : *Campeaux* (C) / *Champeaux* (sud de la M) ; *Canteloup* (C, M) et *Canteleu* / *Chanteloup* (s. de M, E) ; *Caumont* (C, E) / *Chaumont* (O) (5) ; *Grandcamp* (C, E, S.-M.) / *Grandchamp* (O).

Evolution de *c* + *e* ou *i* : *Montpinchon* (M) / *Montpinçon* (s. du C) ; *Sauchay* (S.-M.) / *Saussey* (s. de la M).

Evolution du *w* germanique et scandinave et du *v* latin d'introduction tardive : *Le Vast* (M) / *Le Gast* (s. de la M) ; *Vaudreville* (M) / *Gaudreville* (E) ; *Vauville* (C, M) / *Gauville* (E, O).

Il est une dernière particularité phonétique qui n'apparaît pas nettement dans les parlers normands d'aujourd'hui, mais qui a dû être agissante autrefois, car on en trouve des traces dans la toponymie. Dans des mots d'origine gauloise terminés par l'élément *omagos* (*magos* signifiait 'champ', puis 'marché' et 'village'), cet élément a donné en français une finale *on*. En Normandie, on trouve généralement *an* ou *en*. Ainsi pouvons-nous opposer *Argentan* (O) à *Argenton*, *Caen* et *Cahan* (C) à *Cahon* et *Chaon*, *Carentan* (M) à *Charenton*, enfin *Rouen* (S.-M.) à *Rom*.

- (1) Manche
- (2) Seine-Maritime
- (3) Calvados
- (4) Eure
- (5) Orne

Littérature dialectale

Nous considérons comme appartenant à la littérature dialectale les œuvres que leurs auteurs ont écrites volontairement dans un mode d'expression autre que le français central ou standard. Et l'on peut dire qu'une telle littérature n'a pas existé en Normandie au Moyen Âge. Les écrivains normands de cette période ont toujours cherché à écrire soit comme à Paris, soit comme à Londres, c'est-à-dire en anglo-normand. Leurs textes sont alors tout au plus teintés de dialectalisme.

La première œuvre qui répondrait peut-être à notre définition a été publiée à Rouen en 1604, mais elle aurait été écrite en 1557. Elle porte le titre de *Friquassée crotestyllonnée des antiques, modernes chansons, jeux et menu freiel des petits enfants de Rouen*. C'est un pot-pourri d'extraits de chansons, de proverbes, de comptines, de formules de jeux. Comme ces divers éléments sont le plus souvent empruntés à la langue orale parlée à Rouen au XVI^e siècle, ils présentent généralement un phonétisme dialectal.

XVII^e et XVIII^e siècles

Le milieu du XVII^e siècle a vu la véritable naissance de la littérature dialectale normande, avec David Ferrand et Louis Petit, tous deux de Rouen. Le premier a publié, à partir de 1655 et jusqu'en 1683, un très grand nombre de poèmes en « langage purinque » ou parler des ouvriers rouennais, sous le titre d'*Inventaire générale de la Muse Normande*. Il y parle essentiellement de la vie quotidienne dans sa ville, dans sa région, avec parfois des allusions aux événements nationaux. La guerre et la paix, la disette, la richesse et la pauvreté y jouent leur rôle, ainsi que le temps qu'il fait, le travail des écoliers et des ouvriers, les relations familiales, les événements paroissiaux.

La production de L. Petit est beaucoup moins abondante. Il n'a fait paraître, en 1658, qu'un recueil de vers en patois intitulé également *La muse Normande*, où le réalisme se mêle à la poésie.

La Farce des Quiolards est, elle aus-

si, originaire de Rouen où elle a sans doute été écrite dans les dernières années du XVII^e siècle. Elle met en scène d'une part un savetier, sa femme et sa servante, d'autre part un marchand d'habits et des gens de justice. Les seconds parlent français ; les premiers parlent patois.

Ce qui caractérise les œuvres dialectales que nous propose le XVIII^e siècle, c'est leur esprit contestataire. Ecrites dans la première moitié du siècle, les *Lettres de deux paisans de Caux, purins à Rouen, sur les affaires du temps* font allusion aux bruits de guerre qui circulent et au refus de certains jeunes gens de se laisser enrôler pour une cause à laquelle ils ne se sentent pas attachés. La contestation devient beaucoup plus violente dans le long poème du *Coup d'œil purin* (ici l'adjectif *purin* signifie « écrit en patois de Rouen »), composé en 1773. L'auteur, anonyme, mais sans doute un bourgeois ou un magistrat de Rouen, s'en prend aux ministres de Louis XV, et particulièrement à Maupeou.

La partie de mer ou *La vengeance du matelot créancier* est un poème de deux cents vers écrit en Basse-Normandie, dans la région de Bayeux, sans doute peu de temps avant la Révolution. Dans ce poème, Bernardin Anquetil fait parler un pêcheur de Grandcamp à qui une dame de la noblesse n'a pas payé le poisson et les coquillages qu'il lui a fournis.

XIX^e siècle

La littérature dialectale va se développer et se diversifier dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Et c'est dans les Îles Anglo-Normandes (qui appartiennent au domaine linguistique normand) que cet essort va naître. En effet dès 1831, Georges Métivier fait paraître à Guernesey ses *Rimes guernesaises*, recueil de poèmes en français ou en parler de l'île ; et Denys Corbet publie en

1884 ses *Chants du drain rimeux* (drain = 'dernier').

A Jersey, A. Mourant publie en 1865, sous le titre de *Rimes et Poésies Jersiaises*, une anthologie de ses contemporains, parmi lesquels Philippe Asplet et Robert Pipon-Maret, auxquels il faut ajouter Augustus Legros.

En Normandie continentale, c'est d'abord dans le Cotentin que s'est fait sentir le renouveau littéraire dialectal. Alfred Rossel, dont l'œuvre sera abondante, a composé sa première chanson en patois, *La mi-Carême*, en 1872. En 1897, R. Roppart et Fr. Enault lancent à Paris la revue *Le Bouais-Jan « Revue normande illustrée du département de la Manche »*. Jusqu'en 1904, cette revue mensuelle publiera, entre autres, des œuvres patoisantes de Lou^{is} Beuve, de François Enault, de Jean Tolvast et de bien d'autres.

Elle portait en exergue cette phrase qui montre son programme et son esprit : « *Prêchiz-nous comme tcheu nous* ('parlez-nous comme chez nous') *si vous voulez ; mais prêchiz-nous du pays, et tout en bi* ('en bien') ! »

La première moitié du XX^e siècle

Les œuvres de cette époque sont nombreuses. Aussi ne pourrions-nous citer que les plus marquantes parmi celles qui ont été publiées en librairie. Les régions les plus productives ont été celles où les parlars locaux ont restés à la fois les plus solides et les plus caractérisés, c'est-à-dire essentiellement le Cotentin et le Pays de Caux.

Dans la Manche, A. Rossel (1841-1926) a écrit des poèmes et surtout des chansons où se mêlent le plus souvent le parlé et le chanté. Sa langue est caractérisée par l'ensemble des traits qui sont communs aux parlars du nord du département. L'ensemble de son œuvre a été publié pour la première fois en 1913.

L'œuvre patoisante de L. Beuve (1869-1949) se divise en deux parties : le *Bouais-Jan* a publié dix contes écrits dans le parler natal de l'auteur, le Coutançais-sud. D'autre part, L. Beuve a écrit vingt-cinq poèmes dans le parler du centre de la Manche, dont la plupart ont été mis en musique. Son œuvre complète a paru en 1950. Celle de F. Enault (1869-1918) a paru, sous le titre *Les propos de Jean Frinot*, en 1930. Mais ses contes, écrits dans le parler de Varengebec (cant. de La Haye-du-Puits, arr. de Courances), avaient paru dans différents journaux de 1897 à 1911. Il en est de même des nombreuses *Chroniques Normandes* de J. Tolvast (= A. Toullec) réunies en volume en 1934, et des vingt *Chansons normandes du Pays de Valognes* d'Alfred Noël (1890-1922), éditées en 1941. Dans le parler du Coutançais-sud, Charles Le Boulanger (1890-1929) a écrit des poèmes réunis en 1908 et 1920 sous le titre *Ciz nous* ('chez nous'), tandis que, dans le parler du Coutançais-nord, Jean-Baptiste Pasturel a publié trente-quatre « monologues » en 1924, recueil intitulé *Histouères dè ichu nous* ('de chez nous'). Enfin le Val de Saire (nord-est du Cotentin) a donné naissance à deux conteurs : Charles Birette, qui a introduit dix histoires en patois dans son ouvrage *Dialecte et Légendes du Val de Saire* (1927) et Charles Lepeley, qui a publié, de 1929 à 1939, dans le bulletin paroissial de Valcanville *L'Hirondelle*, un grand nombre de petits contes à valeur souvent moralisatrice.

Dans le sud-ouest du Calvados, Charles Lemaître (1854-1928), « le chansonnier du Bocage normand », a fait paraître plusieurs volumes de poèmes, souvent humoristiques (dont *Les Joyeux Bocains*, 1917), et Octave Maillot des *Contes Normands* en 1937. Plus à l'est, le parler de la région de Lisieux a été illustré par Gaston Le Révérend dans *L'hus entrebayei* ('la porte entrebaillée') paru en 1919.

Pour le département de l'Orne, nous ne citerons que *Le Bréviaire des Normands* (1910) dans lequel Charles Vérel présente des *Contes de ma voisine* et des *Scènes normandes*, écrits dans le parler de la région d'Alençon.

Le Pays de Caux, en Seine-Maritime, a vu éclore une assez abondante littérature dialectale. Les œuvres publiées peuvent être réparties en quatre catégories : dans la première, on placera celles qui sont écrites intégralement en patois (ce qui était presque toujours le cas des œuvres écrites en Basse-Normandie). *Les idées de Magloire* (1913) d'Ernest Morel, *Les histouères de Thanase Pêqueu* (1932) de Gabriel Benoist et *Les Terreux* (1925) de Gaston Demongé illustrent cette série. Dans la seconde, celle où se mêlent le patois et le français, selon que parle tel ou tel personnage, nous avons *Mon curé* (1926), *Les Noces diaboliques* (1929) et *Aux pieds des saints cauchois* de Jean Le Povremoyne, ainsi que *Gestes, dits et écrits de Maît' Firmin Cauchois* (1933) de Raymond Mensire. Dans la troisième catégorie, on a affaire, non pas à du parler local, mais à un français régional très fortement dialectalisé dans son vocabulaire, comme on peut le voir dans les quelques poèmes publiés par Charles Boulén. Dans la quatrième au contraire, les auteurs, tel essentiellement Paul Delesques avec ses *Récits cauchois du Pé Malandrin* (1912), usent d'un patois plus ou moins francisé. Le département de l'Eure a peu donné à la littérature dialectale. Nous citerons seulement le recueil de Joseph L'Hôpital (= Pierre de Rimbart) intitulé *L'Pé Tourneville à la Saint-Nicolas* écrit lui aussi dans une prose patoise francisée.

La littérature contemporaine

Depuis 1945, on constate un regain d'intérêt pour la littérature patoisante ; mais les productions se trouvent

concentrées essentiellement dans trois régions bien limitées : le Cotentin, les Iles Anglo-Normandes et le Pays de Caux, la première place étant incontestablement occupée par le Cotentin.

Pierre Guérout (1890-1962) est un écrivain complet : son théâtre a été édité en 1972 ; ses nombreux petits contes en prose ont paru dans les journaux locaux ; certains ont été édités (*En rabûquiaint dans l'vûx temps*, 1953), les autres le seront très prochainement. Il a aussi écrit une vingtaine de poèmes et de chansons, édités en 1974. Son parler est celui du centre du Cotentin. Fernand Lechanteur (1910-1971) a composé, en coutançais-nord et sous le pseudonyme de Gires Ganne, des poèmes et des récits qui ont été publiés en 1972 sous le titre *Es set vents du Cotentin*. Aujourd'hui, trois auteurs font rayonner la littérature dialectale, et cela dans un même parler, celui de la Hague (nord-ouest du Cotentin). André Louis a fait une œuvre très originale en publiant en 1969 un roman intégralement écrit en patois, *Zabeth*, qui met en scène une famille du nord-ouest de la Manche à l'époque contemporaine, ou presque contemporaine. Cotis-Capel (= Albert Lohier) est essentiellement poète. Son premier recueil a paru en 1951, *Rocâles*. La plupart des pièces qu'il contenait se retrouvent, avec beaucoup d'autres, soit dans *A gravage* (1965), soit dans *Raz-Bannes* (1970). On pourrait dire que la mer est le héros principal de ces poèmes, la mer, ses gens et le patois lui-même. Quant à André J. Desnouettes (= André Dupont), il a un but : ce-

lui de chanter, de décrire et de raconter son pays. On retrouve donc le Cotentin aussi bien dans ses *Sonnets cotentinois* que dans ses deux œuvres historiques, l'une en prose *L'Histouère de lus pais, racontæe à mes quendâles* ('enfants') dans le *loçais* ('parler') à nous pères, parue dans la revue *Le Boués-Jaun* (nouvelle série), l'autre en vers *l'Épopée cotentine* (1968).

Proches du Cotentin, les Iles Anglo-Normandes ont encore aujourd'hui une littérature normande, illustrée surtout par les Jersiais George d'La Forge (= George Le Feuvre) et Frank Le Maistre. Le premier raconte sa vie et celle de son île depuis le début du siècle dans *Jèrri jadis* ('Jersey jadis') (1973) et dans *Histouaithes et Gens d'Jèrri* (1976). Quant au second (auteur d'un *Dictionnaire Jersiais-Français*, 1966), il rédige une grande partie des articles du *Bulletin d'Quart d'An dé l'Assemblée d'Jèrriais*, revue entièrement écrite dans le parler de l'île, dans laquelle il fait paraître ses poèmes et ses traductions de passages de l'Évangile, de chansons et de cantiques anglais ou français.

Nous citerons pour terminer deux auteurs de la côte du Pays de Caux. Marceau Rieul (= Marcel Sorieul) a publié en 1965 *Arseine Toupéit — Ses meilleues histouèes cauchoises*. Il s'agit là d'histoires entièrement écrites en patois, tandis que *Les contes de la Mélie* (1974) de Bernard Noël mêlent le français, le français régional et le parler local.

Le succès que remportent ces productions montre que l'intérêt pour la littérature dialectale est aujourd'hui très vivant en Normandie.

